ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DU SENEGAL

CONSEIL NATIONAL
DE L'ORDRE DES
MEDECINS DU SENEGAL

BUREAU

Président

Dr Boly DIOP

Vice-président/SG

**Pr Ramatoulaye
DIAGNE GUEYE**

Membres

Dr Mamadou HANE

Dr Marième Marianne
Babylas NDIAYE

Dr Aliou NIANG

Sotrac Mermoz, Lot n°30
2ème Etage (Prés de
l'Université du Sahel)
Tél: (+221) 33.865.07.94
Fax:(+221) 33.865.08.05
BP: 27 115 Dakar

00000170

/ONMS/PR
Dakar, le 31/03/2020

APPEL A INSCRIPTION DES MEDECINS AU TABLEAU DE L'ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DU SENEGAL

Conformément aux dispositions réglementaires (notamment la loi 66 - 069 en son Art. 19), et en dehors des exceptions prévues par la dite loi, tous les médecins en exercice sur l'étendue du territoire national sénégalais sont priés de procéder à leur réinscription à l'Ordre National des Médecins du Sénégal. La date limite pour cette année est fixée de façon exceptionnelle au 15 Avril 2020. Passée cette échéance, il sera publié le tableau portant mention des médecins autorisés à exercer légalement durant l'année en cours.

Secrétariat ONMS : (221) 33 865 07 94
70 639 00 53

Le Président de l'ONMS
Dr Boly DIOP